

Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Cible de l'ONU : 2.4 - D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent la capacité d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols

Indicateur 2.i5 : Exposition des animaux aux antibiotiques (indicateur ALEA : Animal Level of Exposure to Antimicrobials)

Concepts et définitions

Définition de l'indicateur :

« **Exposition des animaux aux antibiotiques (indicateur ALEA)** » correspond à une estimation du niveau d'exposition des animaux aux antibiotiques.

Concepts :

L'**ALEA** s'applique aux bovins, poissons, lapins, ovins et caprins, porcs et volailles, qui sont principalement élevés pour l'alimentation de l'Homme.

Compte tenu des différences d'activité et de posologie entre les différents **antibiotiques**, les tonnages vendus ne traduisent pas précisément leur utilisation. Ainsi, les antibiotiques récents sont généralement plus actifs et nécessitent l'administration d'une quantité plus faible de matière active. Pour évaluer l'exposition des animaux aux antibiotiques, il est donc nécessaire de prendre en compte la posologie et la durée d'administration, mais aussi l'évolution de la population animale au cours du temps.

Champ :

France (métropole + DOM)

Commentaires :

L'usage des antibiotiques pour accélérer la croissance des animaux d'élevage est interdit en Europe depuis 2006. Ils ne sont utilisés aujourd'hui dans les élevages que pour des motifs thérapeutiques. Le risque de leur utilisation est l'apparition et la propagation de résistances aux antibiotiques chez les bactéries, réduisant l'efficacité de ces médicaments, y compris pour les humains.

Le plan National de réduction des risques d'antibiorésistance en médecine vétérinaire 2017-2021 (action 12) vise à réduire de 50 % en 5 ans l'exposition à la **colistine** en filière bovine, porcine et avicole (indicateur

ALEA, année de référence ALEA moyen 2014/2015). Un nouveau plan Ecoantibio3 2023-2028 vise à maintenir les niveaux actuels d'exposition des animaux d'élevage aux antibiotiques. La référence sera la moyenne triennale 2020-2022 et l'objectif devra être atteint pour la moyenne triennale 2026-2028.

Cet indicateur est un indicateur complémentaire¹ aux indicateurs Onusiens et peut être rattaché à la cible ONU 2.4.

Méthodologie

Méthode de calcul :

L'ALEA est calculé sur la base des ventes de produits antibiotiques. Les estimations de poids vifs traités sont ensuite rapportées à la masse de population animale potentiellement traitée aux antibiotiques. Quand le poids vif traité est rapporté à la masse animale potentiellement utilisatrice, on obtient une expression des ventes en ALEA (Animal Level of Exposure to Antimicrobials), l'indicateur de l'exposition retenu par l'Anses-ANMV. L'ALEA qui est corrélé à ce pourcentage d'animaux traités est facilement calculable et renseigne sur l'exposition des animaux aux antibiotiques.

$$ALEA = \frac{\text{Poids vif traité}}{(\text{Nombre total d' animaux}) \times (\text{Poids des animaux adultes ou à l' abattage})}$$

Note : les volumes de ventes d'antibiotiques ne traduisent pas précisément leur utilisation. En effet, les antibiotiques récents sont plus actifs et nécessitent l'administration d'une quantité d'antibiotique plus faible. Pour évaluer l'exposition des animaux aux antibiotiques, il est nécessaire de prendre en compte, en particulier, la posologie et la durée d'administration, mais aussi l'évolution de la population animale au cours du temps. L'ALEA (Animal Level of Exposure to Antimicrobials) estime le niveau d'exposition des animaux aux antibiotiques. Ainsi une diminution du volume des ventes ne traduit pas forcément une diminution de l'utilisation.

Désagréations retenues :

Par type d'animal d'élevage : bovins, poissons, lapins, ovins & caprins, porcs, volailles

Désagréations territoriales :

Aucune

¹ Un indicateur complémentaire est un indicateur ne pouvant pas être rattaché à un indicateur onusien car trop dissimilaire ; mais pouvant être rattaché à une cible ONU la plupart du temps.

Source des données

Description :

Les données de cet indicateur sont fournies par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Périodicité :

Annuelle

Commentaires (ex. comparabilité dans le temps et dans l'espace) :

Les données sont comparables dans le temps et dans l'espace, sauf pour les années 2014 et 2015. Pour ces deux années, les indicateurs d'exposition calculés ne représentent pas l'exposition réelle des animaux aux antibiotiques mais transcrivent un surstockage de médicaments en 2014, lié à plusieurs mesures mises en place à compter du 1^{er} janvier 2015 (fin des remises, rabais et ristournes) et suivi par une baisse des ventes en 2015. En conséquence pour comparer ces années, il convient d'utiliser l'indicateur ALEA moyen 2014/2015.

ALEA moyen 2014/2015 = (poids vif traité 2014 + poids vif traité 2015) / (Biomasse 2014 + biomasse 2015).
Il n'est donc pas égal à (ALEA 2014 + ALEA 2015)/2.

Exposition des animaux aux antibiotiques (indicateur ALEA)	ALEA 2014/2015*
Toutes espèces	0.488
Bovins	0.297
Poissons	0.214
Lapins	2.610
Ovins et caprins	0.388
Porcs	0.837
Volailles	0.783

* : l'ALEA moyen 2014/2015, ne correspond pas à la moyenne des ALEA 2014 et 2015.

Références / Publications

[ANSES - Suivi des ventes de médicaments vétérinaires contenant des antibiotiques en France en 2016](#)

[ANSES - Suivi des ventes de médicaments vétérinaires contenant des antibiotiques en France en 2017](#)

[ANSES - Suivi des ventes de médicaments vétérinaires contenant des antibiotiques en France en 2018](#)

[ANSES- Suivi des ventes de médicaments vétérinaires contenant des antibiotiques en France en 2020](#)

[ANSES- Suivi des ventes de médicaments vétérinaires contenant des antibiotiques en France en 2021](#)

[ANSES - Suivi des ventes de médicaments vétérinaires contenant des antibiotiques en France en 2022](#)

[ANSES – Médicaments vétérinaires - Suivi des ventes d'antimicrobiens vétérinaires](#)